

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE



55600 MONTMEDY

Meuse - France



DIMANCHE 10 MAI 2020



Parcours de
7km - 12km - 20km

Membre de la FFSP n°**F 1289**

Visa FFSP n° 2020-55-017-K

 Internet : <http://www.ffsp.fr>

 Mail : contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france

>> Retrouvez toutes les informations au dos <<

Partenaires de la FFSP



Agrément ministériel national du 20 Juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n° 012156 du 02 Août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Citadelle de Montmédy

Horaires : Départ de 8 h à 14 h pour les 7 et 12 km

Départ de 8 h à 12 h pour les 20 km

Arrivée limitée à 17 h

Parcours : 3 parcours fléchés : 7 , 12 et 20 km

Ouverts à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent être obligatoirement accompagnés .

Carte de participation: la licence de participation FFSP est

Délivrée au départ contre une cotisation

sans souvenir de 2€00. Portant les timbres de

contrôle elle donne droit aux tampons IVV

sur les carnets internationaux disponibles au

Retour . Licence gratuite pour les - 12 ans et les

Personnes handicapées réglée par le CD 08 - 55 .

Renseignements : Mme Lebreton Bernadette

4 , rue de l'industrie 55600 Montmédy

tel. 06/07/43/39/99

Email: contact@randodesfolies.fr

Assurance: la FFSP est garantie en R.C. auprès de GROUPAMA

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé

Ravitaillement: boisson et petites collations gratuites au point de

Contrôle possibilité de restauration à l'arrivée .

Avis important: interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le

Parcours . Les chiens doivent être tenus en laisse .

Premiers secours: assurés par l'association .

Urgences : n° tel 112

Visites des souterrains à la citadelle

Medaille remise aux moins de 12 ans sur remise de la carte de participation

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques

Sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal .